L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 6 JUILLET 1899. NUMERO 22.

Une appreciation.

Nous avons trop le respect de nous même et celui de nos lecteurs pour déroger jusqu'à répondre aux attaques grossières auxquelles le "Manitoba" s'est livré contre le rédacteur de "l'Echo de Manitoba."

De pareilles manoeuvres portent en elles-même leur propre condamnation.

Toutefois, il nous a semblé opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article éditorial suivant, publié dans le "Temps," d'Ottawa, le 27 juin courant.

M. D'HELLENCOURT.

"Nos lecteurs connaissent déjà le français distingué qui rédige avec tant de talent "l'Echo de Manitoba," fondé à Winnipeg par nos amis A. F. Martin, ancien député, et N. Chevrier, marchand, de Winnipeg.

M. M. d'Hellencourt est en butte depuis quelque temps aux grossières injures d'un écrivain anonyme du "Manitoba." Notre vaillant et capable confrère devait s'y attendre : c'est l'éternelle fable du "crapaud et du papillon" qui se répète.

"Les rédacteurs ordinaires et supplémentaires de ce journal se sentant inférieurs pour soutenir une discussion contre M. d'Hellencourt, ils ont pris le parti de l'invectiver, et eux qui vont quêter de l'argent jusqu'en France pour leurs œuvres, reprochent au rédacteur de "l'Echo de Manitoba" sa qualité de français émigré parmi nous en l'appelant un "[illegible] chemin sans patrie."

"Nous remercions notre confrère de cette marque de sympathie, mais surtout nous lui [illegible] gré, et tous les gens sensés qui sauront gré de stigmatiser comme il convient des procédés aussi contraires aux règles les plus vulgaires de la bienséance, et qui trop souvent, hélas, ont déjà dans le passé été le déshonneur de la presse canadienne-française.

Puisse son admonestation porter ses fruits, et rappeler les [illegible] anonymes au respect d'eux[illegible] [illegible]es et de leur prochain.

Candidat liberal pour La Verandrye

Samedi soir, la convention des délégués libéraux pour le choix d'un candidat dans la Vérandrye s'est réunie à Ste. Anne.

Presque tous les délégués de l'Ile des Chênes, Lorette, Ste. Anne, Clear-Spring étaient présents, et la réunion a été des plus enthousiastes.

M. Savoie de Lorette fut élu président et M. MacDougald secrétaire.

M. William Lagimodière a été choisi comme candidat à l'unanimité.

MM H. Fournier, A. F. Martin, H. D'Hellencourt ont adressé à l'assemblée quelques paroles pour la féliciter du choix excellent qui venait d'être fait, et assurer nos amis de Ste. Anne du concours le plus devoué de la part de l'exécutif.

Plusieurs delegués ont également pris la parole et l'assemblée s'est séparée aprés un triple hurras en l'honneur de M. Lagimodière et un autre en l'honneur de la Reine.

Tout fait présager une éclatante victoire pour M. William Lagimodière aux prochaines élections.

A Ste. Anne.

Samedi dernier, jour de la fête du Dominion a eu lieu à Ste. Anne des Chênes une excursion organisée au profit de l'orphelinat St. Joseph.

Près de 600 personnes ont pris place dans le train qui est arrivée à Ste. Anne à midi. La population métisse de Ste. Anne avait eu l'heureuse idée de faire coincider la célébration de la St. Joseph, leur saint patron avec cette excursion.

Le lieu du pique nique très bien choisi a été vite rempli d'une foule considérable. Des tables avaient été préparées qui ont permis à tous de se restaurer d'un repas en plein air fort bien composé.

Durant la journée des jeux de toutes sortes, partie de foot-ball, courses de chevaux et autres ont considérablement contribué à l'attrait de la fête et lorsque le train est venu sonner l'heure du départ, tous les visiteurs emportaient un souvenir charmant des heures passées à Ste. Anne.

La St. Jean Baptiste.

Nous n'avons pu à notre grand regret, donner la semaine dernière le compte rendu des fêtes, qui ont eu lieu à l'occasion de la Saint Jean Baptiste ; nous nous contenterons de résumer les principaux faits ; ce ne sera point un compte rendu, mais uniquement une évocation des souvenirs qui subsisteront longtemps encore dans la mémoire de ceux à qui fut donnée la joie d'assister à ces superbes démonstrations d'un patriotisme, que les ans et les épreuves, bien loin d'affaiblir ne fait qu'accroitre.

En deux points surtout la cérémonie a eu un éclat tout particulier, à Winnipeg et à St. Jean Baptiste.

A Winnipeg tout contribuait à la réussite complète de la démonstration ; la présence de la société St. Jean Baptiste de St. Boniface qui avait tenu à s'associer à celle de Winnipeg a permis de faire de la procession du matin une imposante démonstration ; d'autre part la présence de Monseigneur Langevin et sa participation à la céremonie sous forme d'un éloquent sermon contribuait à attirer à l'Eglise Ste Marie une affluence telle que l'église était trop petite pour contenir la foule des fidèles.

Enfin le temps radieux qui prêtait à la fête l'éclat de sa lumière a lui aussi contribué au succès de la procession durant laquelle deux musiques excellentes n'ont cessée de faire entendre leurs refrains joyeux.

L'Eglise Ste Marie decorée pour la circonstance de feuillages et de drapeaux présentait un magnifique coup d'œil.

Le Réverend M. Cherrier officiait, Mgr. Langevin a prononcé un sermon en anglais pour remercier les autres sociétés qui avaient répondu à l'appel de la Société St. Jean Baptiste, et un autre en français dans lequel il a celebré en termes émus la gloire de nos ancêtres, leurs luttes pour la défense de leur foi et de leurs droits et a terminé en se félicitant de voir tous les canadiens français unis pour la défense de ces mêmes principes.

Une adresse fut lue à Monseigneur par M. Béliveau président de l'Association de Winnipeg.

Le soir après les vêpres chantés dans la Cathédrale de St. Boniface, toute la population française se réunit dans les jardins de l'Archevêché pour entendre l'adresse du président de la Société de St. Boniface à Monseigneur et celle de Son Honneur le Maire Betournay au nouveau curé de St. Boniface et Vicaire Général, M. l'abbé Dugas.

Monseigneur et M. le Vicaire Général repondirent tous deux à ces adresses, par des allocutions vivement goutées de toute l'assistance.

Le surlendemain, 27 juin le charmant village de St. Jean Baptiste célébrait à son tour la fête nationale.

Des préparatifs magnifiques avaient été faits pour donner à cette fête tout l'éclat possible, malheureusement l'inclémence du temps, est venue contrarier les efforts de nos concitoyens de St. Jean Baptiste ; la pluie pendant toute la nuit et la matiné n'a cessé de tomber à torrents et a decouragé un grand nombre de personnes qui se faisaient une fête d'assister à cette superbe démonstration.

Malgré tout, le nombre de ceux qui ont bravé les intempéries était encore considérable, et coincidence heureuse, plusieurs notabilitées canadiennes qui faisaient partie de l'excursion organisée par l'Algoma sont arrivées à temps pour se rendre jusqu'à St. Jean Baptiste. Ce sont MM. Brisson président de la société de colonisation de Montréal, Guibord député d'Ontario et Moffet directeur du "Temps" d'Ottawa.

A l'église Monseigneur Langevin a prononcé un sermon tout vibrant de patriotisme.

Enfin dans l'après-midi le soleil consentit à se montrer bon prince et permit ainsi au programme de la fête de s'exécuter presqu'entièrement.

Le soir une pièce fort bien jouée par des membres de la population de St. Jean Baptiste a été représentée dans la salle de la C. M. B. A.

En résumé ce sont là de belles et touchantes cérémonies qui sont de nature à relever le patriotisme dans l'âme des plus indifférents et à cimenter cette union de notre peuple que tout le monde désire si ardemment et qui espérons le ne tardera pas à être un fait accompli.

Nous regrettons profondément d'apprendre la mort du révérend Père Lecomte, O. M. I., arrivée à Mattawa, mercredi de la semaine dernière. Comme on le prévoyait, le bon Père a succombé à l'attaque d'apoplexie dont il avait été atteint quelques jours auparavant. Il était frère de notre distingué compatriote, M. Joseph Lecomte, de Saint-Boniface, auquel nous offrons nos condoléances les plus cordiales.

— Un télégramme annonçait, mardi matin, la mort subite de madame Payment, de Saint-Malo, arrivée dans la nuit. Cette mort plonge dans la tristesse un grand nombre de personnes, parentes et amis de la défunte, dont les précieuses qualités du cœur la faisait aimer de tous. Nous prenons part à leur deuil

Perm.s de f[illegible] sur les terres d'Ecole.

Les agents respectifs des terres de la Puissance dans le Manitoba ont reçu instruction du département d'Ottawa de délivrer des permis de foin pour la présente saison, comme il a été fait précédemment sur les terres d'Ecole ; il a été décidé en effet que ces terres ne seraient point mises en vente à l'encan avant l'automne.

Tous les colons qui ont déjà fait application pour ces permis, et qui n'ont pu s'assurer encore d'une place à foin, aussi bien que tous ceux qui le désireront, ne devront pas perdre de temps, et devront s'empresser d'envoyer leurs applications aux agents des terres du Dominion du district dans lequel est situé le terrain, accompagnées du montant requis et toutes application reçue avant le 6 juillet sera aussitôt prise en considération.

Hilaire Martin, de Hull, s'est porté un coup de couteau au coeur, à la résidence de son père, dans la nuit du 4 au 5 courant par ce que celui-ci ne voulait pas lui laisser épouser la jeune fille qu'il aime. Il est maintenant sous les soins du docteur, entre la vie et la mort.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur
de "l'Echo de Manitoba,"
Winnipeg.

Cher Monsieur,

Bien que séparé de vous par plusieurs milliers de milles, nous recevons régulièrement votre journal et lisons avec intérêt les nouvelles qu'il contient.

L'esprit de loyauté et la largeur de vue qui ressortent sans conteste de vos articles éditoriaux nous invitent à vous écrire sur une matière qui nous intéresse profondément, et qui d'ailleurs intéresse sérieusement tous les fermiers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Voici ce dont il s'agit.

Une annonce essayant de diffamer la réputation si bien établie de l'Ecrêmeuse "Alexandra," vendue par la société de MM. R. A. Lister. et Cie, lmtd., 232, rue King. Winnipeg, a été publiée par une maison américaine dans les intérêts d'une machine appe-"l'Alpha Baby."

Cette annonce constitue ce qu'on appelle en Angleterre une "confidence trick," car elle tend à faire passer les fermiers du Manitoba pour des innocents et des Jobards, ce que nous considérons être un insulte aux fermiers, aux hardis pionniers du Manitoba.

Le point principal sur lequel nous attirons votre bon vouloir et que nous voulons réfuter est la déclaration faite par cette compagnie que l'écrêmeuse "Alexandra" ne se vend nulle part ailleurs qu'au Manitoba.

Eh bien, notre compagnie est une compagnie bien établie, qui a les moyens de répondre pour ce qu'elle avance, et ceux qui pourraient en douter n'ont qu'à s'enquérir à la banque d'Ottawa, à Montréal

Or, pour prouver toute la fausseté de la déclaration faite à notre préjudice. nous sommes prêts à donner $500 à l'hôpital de Winnipeg, et à payer $250 pour les frais de déplacement d'un homme sérieux que vous voudrez bien envoyer à Montréal pour examiner nos livres, si nous ne ne vous fournissons pas la preuve que nous avons vendu, pendan les douze derniers mois, plus de mille écrêmeuses "Alexandra" en France, plus de mille en Angleterre, et au moins 250 dan l'Afrique du Sud. En réalité, nous avons vendu plus du-double de ces quantités, mais nous tenons à rester en dedans de la vérité.

Nous demandons seulement que la compagnie Américaine consente à produire les mêmes résultats que nous.

Si notre écrêmeuse est si surannée, comment se fait-il que trois compagnies Canadiennes s'efforcent à l'heure actuelle de la copier.

Nous ne craignons point la concurrence honnête, loyale et droite, mais prenant comme nous le faisons, un intérêt considérable dans le progrès et le développement du grand Nord-Ouest, nous avons cru devoir dans cette occasion user de ce procédé inaccoutumé, et nous adresser à vous, monsieur, bien que vous étant inconnu, pour nous aider à réparer l'injure commise à notre égard par l'annonce ci-dessus mentionnée.

Nous sommes
vos très-dévoués,
R. A. LISTER, & Co., Ltd.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 6 Juillet 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. le Rédacteur de l'Echo de Manitoba. Boite 1309, Winnipeg, Man.

La seule union possible.

"La Vérité," en son numéro du 1e juillet, est d'accord avec tous les gens sensés pour désirer que le vote catholique tout entier (au Manitoba), soit donné avec une union parfaite.

"Mais, dit-elle, le malheur est que l'esprit de parti empêche, et empêchera toujours cette union. Tandis que les uns veulent que cette union se fasse autour des chefs conservateurs, les autres ne voient de salut que dans une concentration des forces catholiques en faveur du parti libéral. .... Il est manifeste qu'avec ce système-là, jamais les catholiques du Manitoba, pas plus que les catholiques des autres provinces, ne parviendront à s'unir pour la défense efficace de leurs droits. Tant qu'ils ne pourront pas s'arracher à la tyrannie de l'esprit de parti ; tant qu'ils porteront les uns la cocarde bleue, les autres la cocarde rouge, ils seront condamnés à la désunion et à l'impuissance."

Il y a lieu, nous semble-t-il, de faire quelques remarques, d'appuyer sur certaines distinctions, qui tout en laissant intacte l'idée première des paroles de M. Tardivel, sont néanmoins nécessaires pour établir la possibilité d'une union entre les catholiques de Manitoba.

D'un mot, nous pourrions tout résumer, en disant que si l'esprit de parti est un esprit funeste, s'il est l'obstacle indiscutable à toute bonne entente, d'autre part il ne faut point confondre la politique avec l'esprit de parti ; pas plus qu'on ne saurait confondre le fanatisme avec la religion.

Tout le problème consiste en ceci : faire de la politique, se servir de la politique uniquement pour arriver au but que l'on se propose d'obtenir ; le malheur est que beaucoup font de la politique non point dans l'intérêt commun, mais dans un but exclusivement personnel ; et l'esprit de parti est l'excroissance qui pousse sur ces ambitions-là.

"La Vérité ne peut nier qu'il ne soit utile, nécessaire, même, absolument nécessaire de faire de la politique, c'est à dire de se servir des seuls moyens humains à notre portée, pour appuyer nos revendications.

En dehors de la politique, il n'y a que deux attitudes à prendre, recourir à la force, ou bien s'isoler dans l'expectative.

Il n'y a pas à sortir de là,

Si donc, et telle est la nécessité de l'heure actuelle, si donc la politique est notre seule ressource, la seule chose discutable c'est l'orientation de cette politique.

Le problème est bien nettement posé ; la politique n'a pas d'autre but que celle de servir la cause de notre race ; de quel côté irons nous ? est-ce à droite, est-ce à gauche, où nous porte notre intérêt national.

Il nous semble qu'il serait bien facile de nous entendre, sur un débat aussi lucide, mais hélas, ce funeste esprit de parti dont se désespère M. Tardivel, voile les consciences, obscurcit les cerveaux, enraye toutes les bonnes volontés.

Certes, nous reconnaissons sans doute que cet esprit de parti existe des deux côtés, c'est un chardon, qui pousse dans les deux terrains, mais cependant le parti libéral a pour lui l'expérience du passé, et a montrer qu'il savait, lorsqu'il le fallait, fouler aux pieds l'esprit de parti ; en 1890 l'attitude des députés français libéraux se séparant nettement de leur parti, est là pour l'attester.

Nous ne connaissons rien de semblable dans le passé des conservateurs français du Manitoba, et leur attitude actuelle, faite d'un entêtement farouche et nettement fanatique, ne permet guère d'espérer qu'ils soient jamais assez franchement et uniquement patriotes pour imiter l'exemple du parti libéral.

Et en portant cette appréciation nous croyons être absolument impartiaux : nous ne faisons que constater une attitude évidente, patente.

Il y a plus, si nous croyons la concentration possible sur un terrain neutre, nous n'hésiterions pas à faire les premiers pas dans cette direction. Malheureusement ce serait pure folie que de l'espérer, car la seule, l'unique raison aujourd'hui pour nos adversaires, d'être bleus, c'est de n'être pas rouges.

Maintes et maintes fois déjà, nous nous sommes plu à discuter les raisons qui suivant nous militent aujourd'hui en faveur de la concentration libérale ; quels arguments nous a-t-on opposé ?

Des sentimentalités, des mots, des haines, mais pas un fait, pas une raison sérieuse.

L'on ne cesse de prêcher l'union, et avec raison. Mais qu'on la fasse, l'union, si l'on est de bonne foi ; l'exemple des députés libéraux français de 1890 est là pour affirmer que pour notre part nous sommes prêts ; qu'on nous montre un avantage sérieux, décisif, un espoir meilleur en nous groupant autour du parti conservateur, et nous serons prêts à renouveler notre abnégation de 1890.

Mais si, par contre, l'on n'a pas de raison plausible à donner, si comme nous le prétendons toutes nos chances de succès sont dans le ralliement autour de la bannière libérale, que nos adversaires suivent notre exemple et fassent abnégation de leurs convictions politiques, qu'ils sacrifient leurs sentiments personnels sur l'autel de la patrie.

Quant au moyen terme qui consisterait à former un troisième parti, un parti exclusivement national, nous ne croyons point en son efficacité, même pas à sa possibilité.

Car en somme cela reviendrait à dire qu'il ne faudrait point faire de politique, et nous l'avons déjà montré précédemment, c'est vouloir nous priver des seules armes qui soient à notre disposition.

Dans les conditions d'infériorité numérique où se trouve la minorité catholique au Manitoba, un parti exclusivement français serait non seulement une nullité, ce serait aussi un danger, car il justifierait la concentration de l'élément anglais contre nous, et nous devons avant tout éviter de fournir ce prétexte.

Essayez de former ce parti national, et dans cinq ans d'ici il ne resterait pas deux députés français dans la législature provinciale.

Mais si nous ne pouvons pas le faire officiellement, ce parti national, si s'attacher cette étiquette serait une maladresse, nous pouvons virtuellement le créer, nous pouvons agir comme s'il existait.

On peut être libéral ou conservateur, en fait de politique, et malgré tout, et toujours avant tout être canadiens-français, lorsqu'il s'agit de questions relatives aux intérêts de notre race et de notre religion.

Encore une fois, les députés libéraux français de 1890 en ont fournit la preuve indiscutable.

Le moment est venu pour les conservateurs de montrer si chez eux le patriotisme est capable d'étouffer les mesquineries et les rancunes de l'esprit de parti.

Votre Programme S.V.P.

La curiosité est un vilain défaut puisque c'est elle qui dit-on perdit notre première mère, cependant au risque de nous faire anathématiser par notre vertueux confrère du "Manitoba", gardien rigide et inflexible de la morale......chez ses voisins politiques, nous cèderons aujourd'hui à la tentation, persuadés qu'en cette occasion notre curiosité est légitime et justifiable.

Avez-vous remarqué, que jusqu'à ce jour, ces bons bleus se sont contentés pour tout programme de crier "raca" contre tous les libéraux ? C'est pourtant l'exacte vérité.

Toute leur politique a consisté à critiquer de parti-pris tout ce que faisaient les gouvernements libéraux

En général même, ils en sont reduits à faire porter leurs critiques sur des insinuations dont ils se montrent volontiers prodigues à notre égard.

Pour tout dire en un mot, leur tactique se réduit à un procès de tendances.

En vérité il serait temps, ne nous semble-t-il pas, qu'ils nous exposassent leur programme politique.

Etre bleu, uniquement pour n'être pas rouge ça suffit peut être à certains esprits de curiosité absolument restreinte, mais nous aimons à croire que pour beaucoup, c'est absolument insuffisant. Nous avons une trop haute opinion de l'intelligence de nos compatriotes pour admettre que cette raison suffise à les satisfaire.

Et quand nous parlons de programme politique nous entendons par là l'exposé raisonné des moyens pratiques par lequels on espère à arriver à un but. Le but parbleu nous le connaissons, (car nous au moins nous voulons croire en la sincérité de vos déclarations) votre but est le notre ; c'est le triomphe de notre cause, à nous français et catholiques.

Mais pensez vous vraiment que pour assurer ce triomphe il suffise de mots plus ou moins pompeux ; croyez vous qu'il suffise de "clamer" (puisque le mot vous plait) vos aspirations ; croyez vous que le fait seul d'appartenir au parti conservateur soit une sorte de talisman merveilleux ; croyez vous enfin que se dire "bleu" est le "sésame" devant qui s'ouvriront les portes de la réparation finale ?

Vous nous permettrez de n'en rien croire, et tout homme susceptible de raisonner, pensera comme nous à ce sujet.

L'histoire des dernières années est là, pour nous oter toute illusion possible à cet égard.

Donc, nous avons le droit de vous demander, Messieurs les conservateurs, sur quelles raisons vous vous appuyez pour prêcher la nécessité de l'allégeance à votre parti ; Nous avons le droit de vous demander, sur quelles données, vous édifiez vos espoirs de triomphe.

En un mot, qu'esperez vous d'un retour au pouvoir de votre parti, et comment cette arrivée au pouvoir pourrait elle suivant vous, modifier la situation de la minorité à son avantage ?

Tout est là.

Nous vous avons dit loyalement pour quelles raisons nous croyons nécessaire et profitable à la minorité de se rallier au parti libéral, à vous maintenant de nous dire votre manière de voir.

Ensuite nous pourrons discuter sainement, et avec profit, mais pas avant.

Nous ne vous ferons pas l'injure de croire que votre programme se résume dans le programme grotesque du parti conservateur anglais, pour qui le but final est la suppression d'un ministre, et dont toute la politique économique se resume en une économie de $2000.

Mais au moins serait-il bon que nous soyons renseignés à cet égard.

Si vous êtes de bonne foi, ce que nous aimons à croire, allez-y, mes amis.

C'est l'instant, c'est le moment !!

Mgr. Langevin a Lorette

(De notre Correspondant.)

Samedi dernier était pour notre paroisse un jour de plaisir et de joie : le village souriait d'un air inaccoutumé et les drapeaux déployant à la brise leurs joyeux plis tricolores, annonçaient la venue d'un personnage distingué ; en effet Sa Grandeur Mgr. Langevin venait faire en ce jour sa visite pastorale.

A 6½ heures la voix argentine des cloches lançait au loin ses harmonieux accents, la cavalcade organisée pour aller à la rencontre de Sa Grandeur faisait de temps à autre entendre une vive fusillade, et la foule pieuse s'agenouillait respectueusement pour recevoir la sainte bénédiction de l'évêque. Aussitôt après son arrivée, Monseigneur se rendit en procession à l'Eglise où M. W. Lagimodière ex M.P.P., lut à Sa Grandeur une adresse bien sentie, exprimant au respecté visiteur les sentiments d'amour de respect et d'obéissance que sa conduite d'abnégation et de dévouement lui ont mérités de la part des catholiques de Lorette et de la Province entière.

En réponse à cette adresse Sa Grandeur parla en termes chaleureux du dévouement et du bon vouloir que montrent les paroissiens de Lorette, puisqu'ils ont concouru à bâtir une gigantesque église et une maison d'école qui leur fait honneur.

Il vint ensuite à parler de la question des écoles "Elle n'est "pas définitivement règlée, a-t-il "dit, nous avons obtenu des "concessions favorables mais il "nous faut de plus que ces con-"cessions soit sanctionnées par "des lois. Soyons prudents et "sages : ainsi nous parvien-"drons à tout obtenir. Ne vous "occupez pas de parti politique, "agissez d'après votre conscience "de catholique : pe[illegible] importent "les partis pourv[illegible]e nous "ayons nos écol[illegible]les que "nous les voul[illegible] Ensuite, eurent lieu di[illegible] exercices religieux, après [illegible]uels la foule se dispersa.

Le lendemain, dimanche, à 8 heures du matin eut lieu une messe célébrée par Sa Grandeur durant laquelle l'évêque donna le saint sacrement de confirmation à 96 enfants.

A la grande messe paroissiale Monseigneur adressa la parole aux fidèles, leur fit ses adieux, et sur les 3 heures de l'après-midi, Sa Grandeur quitta Lorette pour se rendre à Ste. Anne.

Voici le texte de l'adresse lue à Monseigneur.

ADRESSE.

Monseigneur,

C'est pénetrés de vifs sentiments de respect et de reconnaissance que vous nous voyez réunis autour de notre Pasteur pour vous souhaiter la bienvenue parmi vos enfants de cette paroisse et c'est avec allégresse que nous profitons de cette circonstance pour vous remercier de ce que vous avez fait pour nous et tous les catholiques de Manitoba, Monseigneur, nous nous réjouissons publiquement à l'occasion de votre visite au milieu de nous et nous nous sommes empressés à venir vous saluer et faire acte de soumission et d'obéissance envers le Pasteur vénéré et dévoué à qui la Providence divine a confié le dépot sacré de nos intérêts les plus chers. Nous reconnaissons avec gratitude les efforts surhumains que vous avez faits et que vous faites actuellement pour le rétablissement de nos écoles, et nous sommes persuadés que, Dieu aidant par votre énergie et votre modération, Vous réussirez Monseigneur, à nous faire accorder un système scolaire approuvé par Notre Saint Père Léon XIII, Puisse le ciel Monseigneur, vous accorde cette belle victoire pour le bienfait de vos enfants et puissiez vous vous avoir de longs et heureux jours au milieu de vos enfants du Manitoba. Tels sont Monseigneur, les plus ardents désirs des Paroissiens de Lorette.

Le comble de la Reclame.

Je ne crois pas qu'en fait de réclame, on ait fait mieux jusqu'à ce jour.

Un distillateur anglais écrivit à l'un de ses amis, au Brésil, de lui envoyer toute une cargaison de perroquets—trois ou quatre cents.

Ayant reçu, quelques semaines après, son régiment de perroquets, l'industriel se mit à leur apprendre à répéter aussi parfaitement et aussi distinctement que possible, l'unique phrase anglaise qui suit : "Take Albermarle's whisky", c'est-à-dire : "Prenez du whisky Albermarle!"

Puis, l'éducation terminée, le distillateur a fait construire autant de cages qu'il avait de perroquets, et, ces jours derniers, chaque restaurateur ou cabaretier de Liverpool recevait en cadeau, comme prime gratuite, un des oiseaux en question, lequel, aussitôt accroché au mur, s'est mis à crier éperdument la réclame que l'on sait.

LE MINISTERE FRANCAIS.

Paris, 26 juin.—Le nouveau ministère s'est présenté aujourd'hui devant le parlement. Une vive agitation régnait à la chambre des députés où se pressait en foule députés et curieux. M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, a lu, à la chambre, le programme du nouveau cabinet. M. Monis, ministre de la justice, à fait la même lecture au sénat.

Dans son programme, le gouvernement déclare que son unique ambition est de défendre les institutions républicaines et de maintenir l'ordre, comme la chambre en a manifesté le désir dans son dernier ordre du jour. Il est décidé à respecter les arrêts de la justice et il veillera surtout aux intérêts de l'armée qu'il protégera contre les attaques et une propagande funeste. Le nouveau cabinet demande l'appui de la chambre.

L'extrême gauche a crié: Vive la Commune! Les socialistes ont fréquemment interrompu. Finalement, la chambre a voté l'ordre du jour suivant, proposé par M. Périllier, radical socialiste, député de Seine-et-Oise: "La chambre approuvant les déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour."

Malgré une violente attaque de M. Ernest Roche, socialiste, contre le général de Galliffet, la chambre a voté cet ordre du jour par 263 voix contre 237.

Le sénat a également approuvé les déclarations du gouvernement par un vote de 187 voix contre 25. Il faut remarquer qu'il y a eu plus de 80 abstentions.

Le nouveau cabinet est constitué comme suit:

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil et ministre de l'intérieur; M. Delcassé, ministre des affaires étrangères; général de Galliffet, ministre de la guerre; M. de Lanessan, ministre de la marine; M. Monis, ministre de la justice; M. Caillaux, ministre des finances; M. Millerand (radical-socialiste), ministre du commerce; M. Leygues, ministre de l'instruction publique; M. Decrais, ministre des colonies; M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture.

Le cabinet a été complété par l'acceptation du portefeuille des travaux publics par M. Pierre Baudin, radical-socialiste.

SCANDALE MACABRE.

Encore une histoire macabre. Mais c'est au pays de Macbeth. On sait qu'un scandale vient d'éclater à Aberdeen. Des violations de sépultures s'y pratiquaient depuis longtemps. La bande des détrousseurs revendait [illegible] cercueils et les bijoux arra[illegible]s aux morts.

On écrit de Londres à ce sujet: [illegible]nquête ouverte par la poli[illegible] Aberdeen sur les scandales [illegible] cimetière abonde en révéla[illegible]s extraordinaires. A peine [illegible]ue la nouvelle de la premiè[illegible]écouverte, des familles en [illegible] ont invité les magistrats [illegible] cour de police à faire con[illegible] si les sépultures de leurs [illegible]ts avaient été respectées, et [illegible]vail de vérification démon[illegible]e, là-bas, le dépouillement [illegible]orts se pratiquait depuis [illegible]nées avec la complicité de [illegible]part des employés des pom[illegible] funèbres, des concierges, des fo[illegible]eurs et même de certains con[illegible]rvateurs de cimetière.

Les voleurs ne se contentaient pas de déterrer les cercueils de prix qui étaient ensuite rendus à la circulation commerciale. Ils enlevaient jusqu'aux bières en sapin de la fosse commune que le concierge convertissait en margottins pour se chauffer et préparer ses aliments. La police a mis la main sur un courtier nommé O'Relly, qui servait de receleur à la bande pour la négociation des osanores enlevés aux tombes et vendait aux perruquiers de Londres jusqu'à des chevelures coupées sur la tête des jeunes femmes. Tous ces sinistres spéculateurs semblent avoir accepté les mêmes inspirations morales; ils répètent volontiers qu'ils n'ont fait de tort à personne.

A cette heure, sur soixante exhumations pratiquées avec l'autorisation de la police, quarante-huit cercueils ont disparu; vingt et un cadavres portent des traces de mutilation Le département de l'intérieur a donné l'ordre de poursuivre les recherches avec l'assentiment des familles propriétaires des concessions.

Les individus arrêtés sont actuellement au nombre de sept.

La mode au siecle dernier.

Le langage de la mode est bizarre. Une personne du sexe laid, qui s'amuse par hasard à parcourir une de ces revues spéciales consacrées à décrire les toilettes, ne tarde pas à s'apercevoir de cette particularité philologique.

Mais sur ce chapitre, l'ancien régime avait déjà, quoiqu'en pensent les partisans du progrès indéfini, réalisé toute la perfection désirable.

Voici un fragment d'un journal de mode de 1787:

Mlle D. était hier avec une robe de "soupirs étouffés," ornée de "regrets superflus," un point au milieu de "parfaite candeur," garnie en "plaintes indisrètes." Elle était frisée en "sentiments soutenus," avec un bonnet de "conquête assurée" garni de "plusieurs volages" et de "rubans d'oeil abattu"; la couleur de "gueux nouvellement parvenu" était celle de son col.

Assez pittoresque. Mais ne trouvez-vous pas que le "gueux nouvellement parvenu" jure un peu avec les "soupirs étouffés" et les sentiments soutenus"? Peut-être y avait-il là un mystérieux indice de la Révolution qui sous les frivolités du monde jouisseur, se levait dans l'ombre.

Relevé dans un journal mondain:

"Des mains pieuses ont accompagné la vicomtesse jusqu'à sa dernière demeure."

Quelques pieds aussi, probablement.

Sur le steamer:

Comment, tu as le mal de mer? moi qui te croyais le pied marin.

Le pied, oui; mais l'estomac!

CE QU'IL VAUT.

Tous ceux qui ont employé le BAUME RHUMAL vous diront ce qu'il vaut. 72

POUR RIRE

Dans un salon financier.—On parlait du banquier X qui, de chute en chute, a fini par devenir cocher de fiacre.

Parbleu! fit qu'elqu'un l'habitude de rouler ses clients!

Amour-propre national.

Un anglais venait de lire la fable du "chien qui lâche sa proie pour l'Ombre."

Oh! dit-il, on voit bien que c'était un chien français! Les chiens anglais sont plus pratiques!...

Les bizarreries de la langue:

Un père de famille surprend son fils en train de se pendre; il le dépend, lui fait la morale. Il termine par ces mots:

—Et maintenant, mon fils, repens-toi.

CARTES PROFESSIONNELLES.



AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les lieux et dates auxquels ils rencontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

TOURLOUCHON.

Quand les recrues, vêtues de l'uniforme qu'elles venaient d'endosser pour la première fois, eurent défilé devant l'officier d'habillement, le sergent garde-magasin lui présenta un gros gaillard joufflu, à la panse rebondie.

—Mon capitaine, dit le sergent il a été impossible d'habiller cet homme. Aucun des effets du magagasin ne convient à sa corpulence. Je n'ai trouvé pour lui que le shako qu'il porte et ce ceinturon qui lui sert un peu les flancs, mais il s'y habitura à la longue....

L'officier considéra un instant le conscrit.

—Comment vous appelez-vous ? demanda-il.

Tourlouchon, mon.... mon....

L'instruction militaire de Tourlouchon ne lui permettait pas encore de qualifier un officier par son grade

—Dites "mon capitaine," ajoute l'officier. Et que faisiez-vous avant d'arriver au corps ?....

—J'étais portefeuilliste, mon...., on....

—Ah oui, vous faisiez des fleurs.. Ce n'est pas fatigant, toujours assis.....

—Pardon, mon....

—Capitaine ! gronda le sergent.

—Pardon, mon capitaine, je faisais des portefeuilles.

—Oui, c'est la même chose : pas fatigant, toujours assis ; on engraisse..... Eh bien, sergent, vous allez prendre les mesures de cet homme-là et le faire habiller le plus tôt possible. En attendant, il commencera son service avec son shako, son ceinturon et ses vêtements civils....

Pendant cinq semaines, Tourlouchon savoura les délice de l'école d'assouplissement et de la marche. Grâce à son costume de saltimbanque, il goûta même aux joies de la popularité parmi les habitants du Quesnoy, où se trouvait sa garnison. En revanche, il connut aussi l'amertume des "demi-tours," quand à la porte de la caserne, le sergent facétieux l'engageait à se mettre en tenue avant de sortir.

Enfin, les cinq semaines écoulées, les effets règlementaires arrivèrent. En les recevant, son coeur battit plus fort ; il pensa à ses habits de première communion. Mais un déboire l'attendait. Une fois sa tunique endossée, il poussa un cri : les manches lui couvraient les doigts et son torse flottait dans le vêtement comme un pois chiche dans une barrique. Le pantalon trop étoffé s'évasait aux hanches et tombait en cascades de plis sur les talons

—Ceci n'est pas fait pour moi, s'écria-t-il.

—Comment, répliqua le sergent, on vous fait un uniforme sur mesure et vous rouspétez !

—Mais j'ai maigri, depuis cinq semaines ; je pesais quatre-vingt-dix-huit kilos et maintenant je n'en pèse plus que quatre-vingts.....

—Je m'en fiche .... Ce n'est pas faute à moi si vous êtes arrivé gras comme un cochon. On va peut-être passer le temps à faire des costumes à monsieur ?....

Tourlouchon apparut dans la cour du quartier, où il provoqua un immense éclat de rire. Il affectait dans sa tunique la forme de ces bonshommes en baudruche, un peu dégonflé que les aéronautes jettent en bas de leur ballon.

L'officier de semaine l'interpella :

—Dites donc, Tourlouchon, nous ne sommes pas en carnaval ; où avez-vous décroché ça ?

—Mon.... on..... c'est l'uniforme que le sergent vient de me donner.

Le sous-lieutenant demanda des renseignements au sergent.

—Je vais vous dire, mon lieutenant....Quand on a pris les mesures de cet homme-là, il pesait quatre-vingt-dix-huit kilos : il n'en pèse plus que quatre-vingts aujourd'hui.

—Mâtin !... Qu'est-ce que vous faisiez donc dans le civil, Tourlouchon ?

—J'étais portefeuilliste, mon....

—Ah ! Pas fatigant votre métier ! Toujours assis, hein ? On engraisse. Vous ne pouvez pas circuler dans cet accoutrement ; vous êtes grotesque, vous seriez la risée de la ville. Non, allez vous cacher, vous êtes trop laid ; j'en ai vu chez Corvi qui ne vous valaient pas....

Et le sous-lieutenant pirouetta, laissant le soldat empêtré dans sa défroque.

Le lendemain quand le capitaine l'aperçut :

—Hé ! vous, là-bas !.... voulez-vous me donner l'adresse de la maison qui vous habille ? Tous mes compliments à votre tailleur !

Il encadra son lorgnon dans son orbite et contempla Tourlouchon en souriant. Ce capitaine était un ironiste. On a pris vos mesure sur une guérite ? Que signifie ce déguisement ?

—Mon capitaine, à son arrivée, cet homme pesait quatre-vingt-dix-huit kilos ; il n'en pèse plus que quatre-vingts.....

Oui....il lui manque trente-six livres pour garnir sa tunique et son pantalon..... Quel était donc votre métier ?

—Porte feuilliste, mon..... on....

—Ah ! Pas fatigant, toujours assis, n'est-ce pas ? Trop gras.... Mais au régiment, c'est autre chose. On s'assoie sur les mollets quelques heures par jour ; excellent pour la plastique. Vous avez embelli.... Mais il faut me changer cet uniforme, le modifier..... Vous êtes ridicule ; je ne veux pas que vous sortiez fichu comme ça. C'est entendu, hein ? Rompez !...

Trois jours plus tard, le colonel passait en revue le régiment. Il marchait lentement devant le front des compagnies, lorsque son oeil tomba sur Tourlouchon. Il s'éloigna de quelques pas pour juger de l'effet, puis revint sur l'informe unité qui avait attiré son atteetion :

—Qu'est-ce que c'est que ça ? capitaine.

—Mon colonel, ce soldat pesait quatre-vingt-dix-huit kilos à son arrivée au corps ; ont a dû lui faire des vêtements à sa taille. Mais depuis il a maigri de trente six livres.

—Diable !..... Ses habits sont un peu large..... Comment vous appelez-vous ? mon garçon.

—Tourlouchon, mon...., mon.....

—Que faisiez vous dans le civil ? J'étais portefeuilliste. mon....

—Ah !.... C'est un métier peu fatigant, n'est-ce pas ? Toujours assis. Trop gros.... Vous vous portiez mal, j'en suis sûr... Les exercices d'assouplissement ! Méthode rationnelle pour maigrir. C'est très-bon, Tourlouchon,.... Seulement, vous êtes ridicule. Capitaine, il faut me faire ajuster l'accoutrement de ce soldat ; que je ne le revoie plus dans cette tenue....

Cette fois, la tunique fut envoyée aux magasins, retouchée suivant de nouvelles mesures, et Tourlouchon la reçut juste à la veille de l'inspection trimestrielle du général de brigade.

Immobile, il attendait patiemment la fin de la cérémonie, lorsqu'apparut devant ses yeux fixes le képi brodé du général. L'aspect du soldat s'était modifié ; le haut de la tunique lui collait au torse, mais la jupe se renflait comme une crinoline agrémentée de ce que les couturières appellent des "godets," et le même pantalon continuait ses cascades. Avec sa taille sous les bras, son petit buste et sa large base, il ressemblait à une caricature du temps de Charles X.

—Qu'est-ce que c'est que cet uniforme ? interrogea le général.

Le capitaine s'avança selon les règles, et fournit les explications :

—Mon général, ce jeune soldat pesait quatre-vingt-dix-huit kilos à son arrivée au corps ; on lui a fait des vêtements à sa taille. Mais entre temps, il a maigri de trente-six livres. J'ai fait rectifier la tunique...

—Comment, capitaine ? Mais regardez-donc la jupe avec ces tyaux, il est habillé comme une Hollandaise.....

—Mon général, il parait qu'on ne peut toucher à la jupe d'une tunique ; les ouvriers se sont contentés de faire les plis....

Le général haussa les épaules.

—Comment vous appelez-vous, mon ami ?

Tourlouchon, mon...

—Votre métier ?

—Portefeuilliste, mon..

Ce n'est pas fatigant.... Toujours assis, pas d'exercice. On finit par peser cent kilos comme une bête. Vous vous portez mieux à présent, je le parierais ? Vous êtes ridicule avec votre pantalon à la hussarde ; on dirait que vous avez assisté à la prise d'Alger Capitaine, j'entends ne plus voir cet homme déguisé en singe.

—Mon général...

—Je ne veux rien savoir ; arrangez-vous....

Quelque temps après, le capitaine appela Tourlouchon :

—Vous faites parti de l'expédition de Tunis, lui dit-il. Vous avez assez ridiculisé le régiment avec vos façons de pître. Allez, oust ! Débarrassez-nous, on trouvera peut-être un uniforme pour vous, là-bas...,

Voilà pourquoi Tourlouchon fit la campagne de Tunis.

MESSIEURS LES BICYCLISTES.

Voilà nne bien jolie invention dont le besoin se faisait vivement sentir. C'est le timbre revolver que les cyclistes attacheront désormais, dit-l'inventeur, au guidon de leur machine, et qui leur permettra de se faire livrer passage par les piétons malintentionnés ou les ivrognes entêtés. Un coup de pouce à donner. Pif, pan !

Il porte dans un barillet dix cartouches, cargées d'ordinaire à poudre seulement, dit encore l'aimable inventeur. Mais le cycliste qui doit traverser des régions dangereuses y mettra des balles.

Pensera-t-il à les enlever à l'heure où il se rapprochera des endroits sûrs ? Ils sont généralement peuplés, et le cycliste est exposé à y rencontrer plus de piétons contrariants.

Pif, paf, pan, poum !.... S'il a négligé de décharger sa machine, la fusillade pourra avoir des effets fâcheux

Enfin, à quelques inconvénients près, c'est un objet charmant, dont les honnêtes gens qui vont à pied, distraits, ceux qui ne sont pas lestes, ceux dont l'ouie est dure ou la vue basse, retireront beaucoup d'agrément. Il y aura même du plaisir pour les spectateurs.

Quand placera-t-on de petits canons sous les automobiles, et en fera-t-on des boum-boum ?

L Hotel Grand-Central.

Parmi les bons hôtels de Winnipeg, il en est un que nous nous plaisons à mentionner particulièrement, et pour plusieurs raisons. D'abord et surtout parce que le propriétaire est un canadien-français ; à nos yeux, cet avantage est d'un précieux sans égal. Ensuite parce que l'établissement est tenu sur un pied tel que les plus difficiles y trouvent au-delà de leurs désirs. La politesse prévenante est de rigueur chez le personnel d'une maison comme celle-là, ça y est. M. Aimé Bénard, le propriétaire, est un homme poli et affable et toujours prêt à vous obliger et à vous procurer tout le confort possible ; tout le personel est de même, particulièrement M. Gaudette, quisiége derrière le comptoir de la buvette, où il accueille les visiteurs avec empressement et leur sert les meilleurs vins, à l'état chaud ou froid, selon le goût—et la saison, avec cette bienveillance que les habitués connaissent si bien. La table aussi ne laisse rien à désirer. Aussi, le nombre est grand de ceux qui fréquentent l'hôtel Grand-Central.

Parmi les citoyens de progrès de Winnipeg, M. Denis Daoust propritaire d'écuries de louage et de voitures de place, mérite une mention. Il a récemment fait venir de Chicago un magnifique carosse dont les rues portent une ceinture en caoutchouc comme les roues du bicycle, de sorte que les aspérités du chemin sont absolument atténuées. C'est la seule voiture du genre à Winnipeg.



Meurtre a Brandon.

Hier après-midi un meurtre a été commis à Brandon par un vagabond sur la personne de madame Robert Lane, une des dames les plus respectables de la ville.

Un homme de haute taille, portant moustache, avec chemise en coton gris et pantalon bleu, est entré par la porte de derrière, vers quatre heures de l'après-midi, demandant à manger. Renvoyé par la servante à la maitresse de la maison, celle-ci répondit qu'elle était trop occupée pour se déranger. Il tira alors de sa poche un revolver et fit feu. La balle a percé le dos juste au-dessous de l'épaule. Il se trouvait si prêt de madame Lane que le feu de l'arme a laissé des marques sur ses vêtements. Elle n'a pas tombé immédiatement, mais elle put courir jusque sur le trottoir où elle expira au bout de quelques minutes.



MILICE.

DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage (mesure anglaise) destiné au chauffage de tous les édifices militaires à Winnipeg, pour les 12 mois commençant le 1er juillet 1899, seront reçues jusqu'à mercredi, le 12 juillet prochain. Les soumissions devront être marmarquées à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe : "Soumission pour bois de chauffage," et adressées à l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense à Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de soumission en s'adressant au soussigné à Ottawa, ou au bureau de l'officier du district commandant, qui donneront tous les renseignements voulus.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur la formule imprimée fournie par le département, et nulle soumission ne sera prise en considération si la formule imprimée est changée en quoi que ce soit.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur du combustible à fournir, payable à l'ordre de l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

A. BENOIT, Capt.
Secrétaire.

Département de la Milice et de la Défense,
Ottawa, 30 juin 1899.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année.................. 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.................. $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province.................................. 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes, etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manit